

## Préparer sa plongée

- horaires de marée, courant, météo, redondance des moyens de communication...
- environnement (autres activités maritimes, trafic sur zone, faune et flore, espèces protégées, dangereuses...)
- vérifier l'armement du bateau et sa conformité (matériel de sécurité, ligne de mouillage, radio, oxygénothérapie...)

## Sur la zone de plongée

- afficher un pavillon Alpha de 1m<sup>2</sup> visible sur tout l'horizon
- prévenir le sémaphore du lieu précis de votre plongée en mer avec le nombre de plongeurs et la durée approximative de la plongée
- un doute sur un niveau de plongeur? faire un test d'adaptation pour vérifier ses compétences du moment
- savoir alerter lorsque survient l'imprévu : afficher sur le bateau les coordonnées GPS précises du site de plongée, le numéro d'appel du CROSS, la procédure à suivre en cas d'accident, le protocole de rappel surface des plongeurs inscrits dans le plan de sécurité
- informer tous les plongeurs sur la procédure d'alerte afin que tous soient en mesure d'alerter les secours en cas de problème
- mettre à disposition et prêt à fonctionner le matériel de premiers secours et les moyens d'appel d'urgence des secours (VHF 16, téléphone portable...) ainsi que le bloc de secours (un par mélange utilisé)
- vérifier avant chaque plongée, le matériel de secours, d'intervention, de rappel surface, l'équipement des plongeurs et notamment celui du club mis à disposition des plongeurs

## Ne jamais plonger seul

- éviter de plonger après un long voyage
- s'assurer d'être en excellent état de santé
- tenir à jour les fiches de sécurité (fiches de palanquées). Les archiver avec pour chaque plongeur, ses nom, prénoms, niveau de plongée

## En cas d'accident

- mettre au repos total
- mettre sans délai la victime sous oxygénothérapie (15 l / min pour un adulte)
- prévenir immédiatement le CROSS sur VHF 16 ou avec un téléphone portable
- surveiller les autres membres de la palanquée
- accident en structure de plongée : le directeur de plongée doit remplir une fiche de signalement d'accident grave et l'adresser à la DDCS\* sous 48h

## Joindre les CROSS

VHF canal : 16

Téléphone d'urgence : 196

CROSS Corsen : 02 98 89 61 55

CROSS Étel : 02 97 55 35 35